

**Signature des accords de financement  
FWB - BEI – Belfius – CBC  
pour le projet Ecoles Wallonie-Bruxelles**

### Introduction

Monsieur le ministre, mesdames et messieurs, je suis très heureux d'être parmi vous aujourd'hui. **C'est une « première » pour la BEI en Belgique** : nous allons financer les projets des écoles francophones de Wallonie et de Bruxelles. Nous nous engageons aux côtés des autorités et avec des banques partenaires.

C'est un projet de très longue haleine, sur lequel les équipes de la BEI ont travaillé avec conviction. Nous sommes heureux qu'il aboutisse.

Les contrats que nous allons signer dans quelques instants permettront la réalisation d'un important programme. Qui bénéficiera aux élèves francophones, d'aujourd'hui et de demain, de tous âges et de tous les réseaux.

## Soutien apporté

Il s'agit d'un engagement d'envergure. La BEI met à disposition **300 millions d'euros pour les infrastructures scolaires** de la Fédération Wallonie Bruxelles. Cela va concerner environ 130 écoles : de nouvelles écoles, des écoles reconstruites, des extensions, ainsi que des travaux pour une meilleure efficacité énergétique des bâtiments. Sans oublier des projets de construction de nouvelles crèches.

Cette opération va se faire avec la participation de banques partenaires. Ce qui permettra d'apporter, ensemble, **plus de 600 millions de financement** pour des investissements dans les trois réseaux.

## Importance de l'éducation

Une éducation de qualité est essentielle pour le développement socio-économique d'un pays. A l'échelle européenne, c'est un facteur indispensable pour **favoriser l'essor de l'économie de la connaissance. C'est une des priorités de l'action de la BEI.** C'est en effet un élément clé pour le futur de l'Union européenne dans un marché mondial globalisé.

Investir aujourd'hui, afin d'améliorer les infrastructures éducatives de demain, est essentiel pour la jeunesse européenne. Des écoles surpeuplées et des équipements scolaires de mauvaise qualité sont un frein à l'apprentissage et au développement du potentiel des enfants. Que dire des conséquences de l'impossibilité pour certains établissements d'accueillir des enfants.

C'était il y a 10 jours, ici à Bruxelles, lors de la 'Journée internationale des droits de l'enfant'. La Reine Mathilde a plaidé en faveur d'un droit à un enseignement de qualité pour tous les enfants en Belgique. Car c'est l'enseignement qui conduit à un métier qui apporte liberté et dignité.

Pourtant, compte tenu principalement de la croissance démographique attendue en Wallonie et plus encore à Bruxelles, le manque de places est grand dans les écoles et dans les crèches. Et les besoins vont continuer d'augmenter, de façon continue pendant de nombreuses années. Il faut un programme exceptionnel pour faire face à ces prévisions.

### **Impact direct dans les réseaux scolaires**

Le programme de construction de la Fédération Wallonie Bruxelles bénéficiera à des dizaines de

milliers d'enfants. Plus de 51 000 élèves seront directement concernés. Plusieurs milliers de nouveaux postes d'enseignants seront créés.

Et avec une part importante des investissements consacrée au maternel et au primaire, ce programme contribuera aussi à l'intégration sociale.

Ce grand projet aura un impact quantitatif impressionnant. Il aura également des retombées qualitatives évidentes en matière de formation et d'emploi.

### **Effet positif sur le secteur du bâtiment**

Le programme entrepris aura pour effet positif de stimuler l'emploi dans le secteur du bâtiment. Cela dès maintenant et pour les prochaines années. Plusieurs filières professionnelles profiteront de ces nouveaux emplois, à Bruxelles comme en Wallonie.

### **Contribution à l'efficacité énergétique**

Un autre élément me tient à cœur. Ce programme de réaménagement des écoles permettra également d'améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments. Il en résultera non seulement une réduction des factures énergétiques mais également une diminution des

émissions de carbone. **C'est une des priorités de la BEI dans le cadre de la lutte contre le changement climatique.**

### **Informations financières**

Pour cette opération, **les prêts BEI** seront assortis de délais de remboursement de 25 ans et de conditions financières avantageuses. Ceci grâce à notre notation triple A. Les fonds BEI seront utilisés pour financer maximum 50 % des investissements des écoles.

**Une structure spécifique a été mise au point** avec la Fédération et des banques partenaires pour leur permettre de financer et de gérer les projets au niveau local. Elles mettront en œuvre les fonds BEI et rétrocéderont aux écoles l'avantage financier liés à ces fonds. Grâce à cette structure, la Fédération Wallonie-Bruxelles verra se réduire le coût global de son programme d'investissements. Elle pourra consacrer les économies ainsi réalisées à d'autres nouveaux projets d'écoles.

**Aujourd'hui, nous signons avec 2 banques** partenaires les premiers contrats de financement de cette opération. Nous signons avec Belfius pour un montant de 100 millions d'euros, et avec CBC pour 50 millions d'euros. **Le 3<sup>ème</sup> partenaire**

**financier**, ING, devrait rejoindre le programme sous peu. Des négociations sont bien entamées à ce jour, tant avec la BEI qu'avec la Fédération Wallonie Bruxelles.

### **Remerciements**

Je saisis cette occasion pour remercier le ministre Nollet et ses collaborateurs, ainsi que les équipes des banques partenaires et de la BEI. Ils ont fourni un travail considérable, qui nous permet aujourd'hui de concrétiser cet accord.

Je souhaite plein succès à tous les acteurs engagés dans ce grand projet, et les félicite d'avoir relevé le défi. Un défi dont dépend le futur de plusieurs générations.

FIN